

# Travailler à l'étranger

Les Français craignent moins l'expatriation : un mot qui recouvre des réalités très différentes. L'une dorée où le salarié est détaché à l'étranger par son entreprise en France. Et puis celle, plus courante, où le candidat au départ se débrouille seul pour décrocher son job.

## SOMMAIRE

| AVANT DE PARTIR                 |      | CAHIER PRATIQUE                                    |       |
|---------------------------------|------|--|-------|
| What's your goal ?              | p. 1 | Pour en savoir plus                                | p. 9  |
| <b>S'EXPATRIER</b>              |      | Où trouver des offres d'emploi ?                   | p. 10 |
| Des idées pour tenter sa chance | p. 3 | Des sites pour s'expatrier                         | p. 11 |
| Enseigner, des places à prendre | p. 5 | Les chambres de commerce étrangères                | p. 12 |
| Les fonctionnaires aussi        | p. 6 | Les associations de Français résidant à l'étranger | p. 13 |
| <b>SE PROTÉGER</b>              |      | Les internats en France                            | p. 14 |
| Vos droits et vos obligations   | p. 7 |  |       |

## AVANT DE PARTIR

### What's your goal ?

Quel est votre but ? Vous partez pour changer d'horizon ou faire bouger votre carrière ? Et votre anglais, où en est-il ?



Avant de partir, mieux vaut être sans pitié vis-à-vis de soi-même. Partir, oui, mais pourquoi ? Si c'est pour changer d'amis, ne plus voir les mêmes têtes, c'est une motivation mais elle risque de s'avérer légère face aux réalités internationales. La concurrence avec les autochtones ou les expatriés bénéficiant déjà d'un réseau par exemple. N'ayez également aucune indulgence pour votre niveau en langue, en particulier l'anglais. Si vous ne le parlez pas de manière fluide, si vous avez des lacunes en vocabulaire, prenez des cours avant de partir. Sinon, vos premiers entretiens professionnels pourraient s'avérer laborieux et

redoutables pour votre moral. Enfin, combien de temps partir ? La durée de résidence peut valoriser une carrière ou compromettre la réinsertion lors du retour.

### Le bilan professionnel

Pour vous assurer que votre expatriation sera un plus dans votre carrière, il convient de faire le point sur votre situation et sur vos projets professionnels avant de partir. Les bilans professionnels sont un très bon moyen pour savoir où on en est et ce qu'on recherche. Ces bilans permettent de faire le point sur ses qualifications, ses diplômes, ses expériences professionnelles. Ils durent 24 heures en moyenne, réparties en plusieurs



 AVANT DE PARTIR

## LA MOBILITÉ TIENT SALON

Le salon de l'exportation et de la mobilité internationale se tient chaque année à Paris. Pour ceux qui ne peuvent y faire un tour, le site Internet du salon propose un abécédaire détaillant chaque étape de la négociation et de l'installation d'un salarié à l'étranger. Un outil très utile.

[www.avenir-export.com](http://www.avenir-export.com)



## PLUS D'UN MILLION DE FRANÇAIS A L'ÉTRANGER

En 10 ans, l'effectif a progressé de 30 %. Leur destination ? L'Europe et l'Amérique du Nord pour les 2/3. L'Afrique francophone n'accueille plus que 14 % des expatriés. Les détachements de courte durée ont laissé la place aux recrutements locaux. En revanche, près de 50 % des Français concernés, acquièrent la double nationalité. Résidents permanents, ils vont jusqu'à s'installer dans le pays d'accueil, si les conditions sont favorables.

(INSEE 2003)



sessions, et se déroulent dans des centres de bilan. Si vous êtes demandeur d'emploi, vous pouvez également vous adresser à l'ANPE pour un bilan. Pour plus d'informations sur le bilan de compétences, cf. fiche ACTUEL-Cidj n° 4.0 « Formation continue : mode d'emploi ».

## Patience et pugnacité

Trouver un emploi à l'étranger prend du temps. La définition du projet professionnel, combinée aux éléments d'information recueillis, doit permettre de cibler le plus précisément possible les emplois que l'on peut occuper et de lister les différents pays où l'on envisage de partir.

Pour vous aider à concrétiser votre projet, vous pouvez participer à une session de sensibilisation à la mobilité internationale.

Pour trouver des offres d'emploi, une fois votre projet bien défini, vous pouvez contacter le réseau **Espace emploi international** (1). Ce réseau résulte de la fusion des services expatriation de l'OMI et de l'ANPE. Il gère un service public de l'emploi à l'international. Les offres sont consultables sur le site Internet : [www.emploi-international.org](http://www.emploi-international.org). Sur ce site vous pouvez aussi déposer un dossier de candidature en joignant un CV dans la langue du pays demandé ou en anglais, consulter des fiches pays, les actualités du réseau ou des informations juridiques. Les offres des employeurs sont également consultables.

L'APEC, agence pour l'emploi des cadres, offre les mêmes services pour les titulaires d'un bac + 4. De très nombreux sites emploi diffusent par ailleurs des offres d'emploi internationales sur Internet (*voir liste 3 du Cahier pratique*). Repérez toutes les offres qui sont dans vos cordes et envoyez par e-mail un dossier de can-

didature. Prenez le temps de soigner vos courriers et d'adapter votre CV au profil du poste demandé.

Autre piste, les grandes foires commerciales. Elles peuvent être l'occasion d'établir des contacts avec des entreprises étrangères. Si vous avez des contacts dans le pays que vous visez, informez-les de votre projet professionnel, peut-être peuvent-ils vous aider, vous orienter vers des entreprises. Ne négligez aucune piste, c'est un travail de fourmi mais motivation et ténacité vous aideront à atteindre plus facilement votre but.

## Les organismes spécialisés

Où trouver des petites annonces, selon le secteur d'activité des candidatures spontanées ? Comment rédiger son CV en langue étrangère ? Mais aussi comment connaître et contacter directement des entreprises ? De nombreux organismes spécialisés vous aideront dans votre démarche, *voir listes 1 et 2 du Cahier pratique*. On peut également contacter les chambres de commerce françaises à l'étranger, *voir liste 4 du Cahier pratique*.

## Terre d'accueil, me voilà !

Avant de partir dans un pays étranger, il faut le connaître. Se renseigner sur les contrats et les conditions de travail, les salaires, la couverture sociale, la retraite et les impôts. Quelle est la situation économique du pays, les secteurs d'activité qui recrutent ? Et surtout, quel visa ? Entre le visa tourisme, qui peut courir sur six mois, le visa temporaire qu'on peut décrocher en ayant un petit job et le vrai visa d'immigration, les stratégies à adopter sont très différentes. Renseignez-vous auprès des ambassades et des organismes spécialisés. *Voir liste 1 du Cahier pratique*.

(1) **Espace emploi international**  
48, boulevard de la Bastille  
75012 - Paris  
© 01 53 02 25 50  
[www.emploi-international.org](http://www.emploi-international.org)

▷ AVANT DE PARTIR

**Partir, mais où ?**

**D**e nombreux pays freinent l'immigration : les États-Unis, l'Australie, le Brésil, Singapour, par exemple, ne vous accueillent pas les bras ouverts, à moins que vous ne soyez sur des secteurs de pointe très recherchés (téléphonie, télécommunications, informatique...) ou que vous apportiez un plus par rapport aux candidats

autochtones. La connaissance du français peut parfois constituer ce plus, mais il faut évidemment que vous parliez parfaitement bien la langue du pays. L'Europe de l'Est, même si elle dispose d'un vivier de bons cadres, accorde plus facilement des autorisations de travail. Le Québec ouvre ses portes aux diplômés

français. Sachez aussi que les expatriés sont vite catalogués comme spécialistes d'une région. Ceux qui ont travaillé en Amérique du Sud ont du mal à s'installer en Europe du Nord, de même ceux qui reviennent d'Afrique sont définitivement classés comme spécialistes de l'Afrique !

**S'EXPATRIER**

**Des idées pour tenter sa chance**

**LE CONTRAT DE TRAVAIL**

Généralement, le contrat est soumis à la législation du pays d'accueil. Ainsi, il peut être moins favorable que la loi française. Veillez à ce que votre contrat « local » précise toutes les informations concernant les conventions collectives applicables, les modalités de calcul du salaire, les droits en matière de protection sociale, etc. Si le contrat signé est un contrat français, un contrat en conformité avec le droit « local » y est adjoint. Ce dernier sera nécessaire pour obtenir un visa de travail.



**Ingénieurs, techniciens télécom, diplômés de l'hôtellerie-restauration, commerciaux... À quand le départ ?**



Ingénieurs, juristes, commerciaux, logisticiens, responsables marketing pour la France... Ou encore animateurs polyglottes, cuisiniers, traiteurs diplômés... Les carrières internationales existent. Voici quelques exemples de postes recherchés à l'étranger : chef de chantier au Mexique, jeune technicien électrotechnicien, ingénieur prévention sécurité aux USA, contrôleur de gestion, chargé d'études logistiques, mais aussi l'informatique, les nouvelles technologies, le secteur associatif, l'industrie alimentaire, les commerces de détail et de gros, le tourisme, l'hôtellerie... Un savoir-faire, des diplômes et des langues vous permettent de partir en chasse. Pour contacter des organismes qui vous aideront dans votre recherche d'emploi et trouver des adresses de sites Internet consacrés à l'emploi, voir listes 1, 2 et 3 du *Cahier pratique*.

**Des jobs temporaires**

Un job temporaire à l'étranger peut constituer un plus sur un CV, c'est aussi un excellent moyen d'améliorer la pratique de la langue. Le tourisme (de l'animation à la restauration) crée beaucoup de jobs saisonniers.

**Accompagnateur de groupes**

Les agences et les associations qui organisent des voyages ou des séjours linguistiques à l'étranger peuvent rechercher des accompagnateurs pour assurer la responsabilité du groupe qu'ils convoient et l'organisation sur place du séjour. Pour connaître les organismes susceptibles de recruter du personnel saisonnier, cf. fiches ACTUEL-Cidj n° 7.3 « Les vacances pour enfants et adolescents » ; n° 7.6 « Les séjours linguistiques à l'étranger » ; n° 7.44 « Voyages et séjours à l'étranger ».

## ▷ S'EXPATRIER

À LA  
RECHERCHE  
D'IDÉES

Pour des idées de jobs, cf. fiche ACTUEL-Cidj n° 3.05 « Des pistes pour trouver un job ». On peut également consulter les fiches « Pays » du CIDJ qui comportent une rubrique « Emploi ».

**Les séjours au pair**

Le placement au pair consiste pour une famille à accueillir pour 6 mois ou un an une jeune fille (ou un jeune homme) en contrepartie d'une aide ménagère et de la garde d'enfants. Les candidats au pair sont souvent de jeunes étrangers venus découvrir un pays et surtout perfectionner leurs connaissances linguistiques. Les jeunes sont nourris, logés en chambre individuelle et reçoivent de l'argent de poche. Des agences de placement existent pour l'Europe, les États-Unis et l'Australie. Cf. fiche ACTUEL-Cidj n° 8.23 « Au pair à l'étranger ».

**Les chantiers de jeunes bénévoles**

C'est une façon peu onéreuse de séjourner à l'étranger : vous êtes nourri et logé et participez à une vie communautaire, en échange d'un travail journalier (travaux agricoles, restauration de bâtiments, actions de

sauvegarde de l'environnement, etc.) Une participation journalière minimale peut être demandée pour certains chantiers et le voyage reste à la charge du bénévole. Cf. fiche ACTUEL-Cidj n° 7.13 « Les chantiers de jeunes bénévoles ».

**Le Service volontaire européen**

Vous avez entre 18 et 25 ans, le goût de l'aventure et le désir d'être utile ? Le Service volontaire européen vous permet de vous impliquer dans un projet d'intérêt social, humanitaire, environnemental ou culturel pendant 6 à 12 mois. Près de 30 pays européens participent à ce programme de la Commission européenne. Les frais de préparation, d'hébergement, de nourriture, de voyage, d'argent de poche et d'assurance sont pris en charge par la CE. Pour plus d'informations, cf. fiche ACTUEL-Cidj n° 8.53 « Les programmes européens ».

**Mobilité internationale : nouveaux profils**

À l'heure de l'Internet et des nouvelles technologies, les entreprises ont toujours besoin de personnes de confiance connaissant la culture d'un pays, son marché. Elles envoient donc leurs collaborateurs en mission à l'étranger. Pour autant, les stratégies évoluent. Les seniors ne sont plus seuls à bénéficier de la mobilité internationale. Aujourd'hui, les grandes firmes n'hésitent plus à expatrier de

jeunes collaborateurs peu expérimentés. Les séjours sont plus courts et moins bien rémunérés. Les candidats modèrent leurs appétits financiers et attendent d'abord de l'expatriation un élargissement de leurs horizons personnel et professionnel. Travailler à l'étranger est une bonne façon de tester ses capacités d'adaptation. Par ce biais, les entreprises identifient très tôt un réseau de « hauts potentiels »

prêts à assumer des missions d'envergure. Des viviers de cadres mobiles, polyglottes, rompus au management interculturel se constituent ainsi. Ils sauront intégrer les équipes dirigeantes à plus ou moins long terme pour y concevoir des stratégies à l'échelle planétaire. La concurrence est mondiale, les modes de recrutement le sont tout autant...

## ▷ S'EXPATRIER

## Enseigner, des places à prendre

La France est au premier rang des pays qui entretiennent hors de leurs frontières un réseau d'établissements

### TRAVAILLER DANS L'HUMANITAIRE

Les associations de solidarité internationale (ASI), appelées plus communément organisations non gouvernementales (ONG), coordonnent les actions humanitaires à travers le monde. Sachez qu'elles ont avant tout besoin de spécialistes et recrutent du personnel qualifié. Des capacités techniques et d'encadrement et, le plus souvent, une pratique courante de l'anglais sont les critères de recrutement prioritaires. Pour plus d'informations, cf. fiche ACTUEL-Cidj n° 8.26 « Travailler dans l'humanitaire ».



### EN COOPÉRATION

Vous avez entre 18 et 28 ans ? Vous pouvez travailler à l'étranger dans le cadre du volontariat international. Contrat de 6 à 24 mois dans une entreprise ou un organisme français implanté à l'étranger. Pour en savoir plus, consultez le site [www.civiweb.com](http://www.civiweb.com) ou contactez le : CIVI 30/34, rue La Pérouse 75116 - Paris Tél : 0810 10 18 28



414 écoles, collèges et lycées homologués par le ministère de l'Éducation nationale

sont implantés dans 125 pays et accueillent un peu plus de 240 000 élèves. Selon que l'on est enseignant titulaire de l'Éducation nationale ou pas, les possibilités d'emploi varient.

#### Les titulaires

Les postes vacants d'enseignants détachés sont publiés chaque année au Bulletin officiel du ministère de l'Éducation nationale (BOEN). Vous pouvez également consulter la liste de tous les postes vacants sur le site de l'agence de l'enseignement français à l'étranger : [www.aefe.diplomatie.fr](http://www.aefe.diplomatie.fr).

Ces postes sont à pourvoir dans les établissements d'enseignement français à l'étranger, les établissements culturels, la coopération. Les dossiers de candidature sont directement téléchargés sur le site Internet du ministère de l'Éducation nationale. Renseignements auprès de l'inspection académique de leur département pour les professeurs des écoles, auprès de la Direction des personnels enseignants des lycées et collèges (DPEB5) (2), pour les enseignants du secondaire.

La Mission laïque française (3) est responsable de trois types d'établissements pour le compte desquels elle procède à des recrutements de personnel : les établissements qu'elle gère directement, les écoles françaises ou établissements d'enseignement bilingue liés par convention, les écoles d'entreprise présentes en Europe, en Afrique, en Asie, en Amérique latine et en Amérique du Nord. Elle est également sollicitée par divers autres établissements ou écoles pour le compte desquels elle peut exceptionnellement faciliter un recrutement et travaille

en liaison constante avec les services concernés des différents ministères français.

#### Les non titulaires

Les personnes non titulaires de l'Éducation nationale souhaitant enseigner à l'étranger peuvent contacter les services culturels des ambassades, les Alliances françaises ou les organisations de solidarité internationales spécialisées dans l'enseignement. Citons par exemple, le service protestant de mission DEFAP qui ne pense pas proposer plus de 3 postes cette année (tél : 01 42 34 55 55) ou la Délégation catholique de la coopération qui va proposer une quarantaine de postes (tél : 01 45 65 96 65). Le statut est celui de volontaire.

#### Les assistants de français

La tâche de l'assistant est définie par le chef du département de français de l'établissement secondaire où il est affecté. Pour l'essentiel, il s'agit de compléter, par petits groupes, le travail du professeur, de faire parler les élèves en français : conversations, débats, exposés. L'assistant effectue 12 heures par semaine.

#### Dans un pays anglophone

Pour partir aux États-Unis, au Canada, en Australie ou en Nouvelle-Zélande, vous devez être étudiant, de nationalité française, régulièrement inscrit dans une université française, titulaire au minimum d'une licence de langue anglaise, d'une maîtrise aux USA. Par ailleurs, vous devez être âgé de 20 à 30 ans et célibataire de préférence. L'étudiant travaille entre 15 h et 20 h par semaine aux États-Unis et au Canada. Les cours ont lieu le plus souvent dans des classes de l'enseignement secondaire, mais aussi à l'université.

(2) **DPEB 5**  
Division de la gestion des personnels en service détaché  
34, rue de Châteaudun  
75009 - Paris  
☎ 01 55 55 10 10

(3) **Mission laïque française**  
9, rue Humblot  
75015 - Paris  
☎ 01 45 78 61 71  
[www.mission-laïque.com](http://www.mission-laïque.com)

## ▷ S'EXPATRIER

Sachez qu'il n'est pas possible de poser sa candidature pour plusieurs pays en même temps.

Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès de votre université ou auprès du Centre International d'études pédagogiques (CIEP) (4).

**En Russie**

Pour être assistant dans un des pays de la Communauté des États indépendants (CEI), il faut être étudiant et titulaire d'une licence de russe et d'une maîtrise de français langue étrangère.

Les dossiers de candidature sont à déposer au ministère des Affaires étrangères (5).

**Lecteur dans les universités étrangères**

Ses tâches sont définies par l'université d'accueil. Il assure des travaux pratiques avec les étudiants sous forme de conversations-débats. Il exerce 12 h par semaine environ. Pour obtenir un poste de lecteur de français, l'étudiant, titulaire au minimum d'une maîtrise, doit poser directement sa candidature auprès des établissements qui l'intéressent. Les clauses du contrat (durée, diplômes exigés, rémunération) varient d'un pays à l'autre, et même d'un établissement à l'autre. La liste des établissements supérieurs étrangers dispensant un enseignement de français est disponible auprès des services culturels des ambassades.

## (4) CIEP

1, av Leon  
Journault  
92318 - Sèvres  
© 01 45 07 60 00  
<http://www.ciep.fr>

## (5) Ministère des Affaires étrangères

Sous-direction des personnels culturels et de coopération  
23, rue La Pérouse  
75116 - Paris  
© 01 43 17 66 99  
[www.diplomatie.gouv.fr/mae](http://www.diplomatie.gouv.fr/mae)

**Les fonctionnaires aussi**

La fonction publique offre des débouchés mais à une condition : la maîtrise d'une ou deux langues étrangères.



On distingue les fonctionnaires des administrations françaises à l'étranger (ceux du ministère de l'Éducation nationale et ceux du ministère des Affaires étrangères), les fonctionnaires français détachés auprès des organisations internationales et les Français recrutés directement par les organisations internationales.

**Le personnel des ambassades et consulats**

Fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères, ces personnels sont recrutés sur concours et affectés en fonction de leur rang de classement et de leur choix.

Concours de catégorie A (niveau licence ou maîtrise) : conseiller des Affaires étrangères (cadre d'Orient), secrétaire des Affaires étrangères (cadre d'Orient et cadre général), attaché des systèmes d'information et de communication.

Concours de catégorie B (bac ou équivalent) : secrétaire de chancellerie, secrétaire administratif.

Concours de catégorie C (niveau brevet) : adjoint administratif d'administration centrale, adjoint administratif de chancellerie.

Pour connaître le calendrier des concours et en savoir plus, connectez-vous sur le site Internet ou contactez le bureau des concours (Tél : 01 43 17 66 99) du ministère des Affaires étrangères (6).

Pour plus d'informations concernant les postes proposés par les autres ministères, cf. fiches ACTUEL-Cidj n° 2.012 « Les concours administratifs après le bac » ; n° 2.014 « Les concours administratifs sans le bac ».

**Les fonctionnaires internationaux**

Plus de 14 000 Français travaillent dans les organisations internationales. Ils sont recrutés par voie de concours ou sur contrats. Certains

## (6) Ministère des Affaires étrangères

Mission des fonctionnaires internationaux  
53, boulevard des Invalides  
75007 - Paris  
© 01 53 69 30 31  
[www.diplomatie.gouv.fr/mfi](http://www.diplomatie.gouv.fr/mfi)

▷ S'EXPATRIER

postes correspondent à des qualifications de niveau bac + 5 avec une expérience professionnelle. La maîtrise de l'anglais est indispensable. L'Organisation des Nations unies emploie, à elle seule, près de la moitié des fonctionnaires internationaux, dont 4 500 Français. Les organisations dites « coordonnées » (Conseil de l'Europe, OTAN, OCDE, Agence spatiale européenne) emploient environ 2 300 Français. Les organisations internationales à caractère scientifique, technique et culturel,

aussi différentes que l'Organisation internationale du café, l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol), le Centre européen de recherche nucléaire, etc., emploient plus de 3 500 Français. Par ailleurs, les institutions européennes emploient 4 200 Français. Information auprès de la mission des fonctionnaires internationaux du ministère des Affaires étrangères.

Cf. fiche ACTUEL-Cidj n° 2.08 « Travailler dans un organisme international ».

SE PROTÉGER

## Vos droits et vos obligations

Vient forcément le moment de vous intéresser de près aux aspects pratiques de votre installation. La Sécurité, l'argent...

### L'IMMATRICULATION CONSULAIRE

Non obligatoire mais recommandée, elle permet aux autorités françaises d'intervenir en cas d'accident, de troubles ou de conflit avec les autorités locales. Elle facilite les formalités à accomplir auprès de l'administration française. Elle est indispensable pour obtenir des bourses d'études pour les établissements français à l'étranger, pour l'inscription sur les listes électorales et l'obtention des procurations de vote. Les consulats enregistrent les actes d'état civil.



Vous quittez la France pour d'autres horizons. Au regard de l'administration

française, vous allez entrer dans l'un des deux cas suivants : soit vous êtes détaché, soit vous êtes expatrié. Pour connaître les organismes qui peuvent vous être utiles dans la préparation de votre séjour à l'étranger, voir *liste 5 du Cahier pratique*.

#### Le détachement

En tant que « détaché », vous travaillez à l'étranger pour une entreprise française ayant son siège en France. Vous continuez alors de cotiser aux régimes français de Sécurité sociale, de retraite complémentaire et d'assurance chômage. Le détachement dure habituellement un an, renouvelable une fois. Attention, être détaché ne signifie pas toujours que le contrat de travail soit soumis au droit français.

#### L'expatriation

Vous êtes recruté par une entreprise française ou étrangère dans un pays étranger. Dans ce cas de figure, il est obligatoire de cotiser au régime local de protection sociale.

### La Sécurité sociale

Le détachement maintient l'adhésion du salarié à la Sécurité sociale française. Toutefois, si le salarié est envoyé dans un pays n'ayant pas signé de convention de Sécurité sociale avec la France, il sera soumis aux obligations de cotisations imposées par la législation du lieu de travail, en plus des cotisations françaises. Si le pays d'accueil a passé une convention avec la France, le salarié ne cotisera qu'en France.

L'expatriation, en revanche, annule l'affiliation à la Sécurité sociale en France. Le salarié expatrié est obligatoirement assujéti à la législation du pays dans lequel il travaille. Il peut compléter ce régime local en s'assurant auprès de la Caisse des Français de l'étranger (CFE) (7) ou en souscrivant une assurance privée. Attention, si vous avez un contrat de travail local, vous êtes obligatoirement expatrié au sens de la Sécurité sociale.

On peut obtenir des informations concernant les conventions entre la France et l'étranger auprès du Centre de liaison européenne internationale de sécurité sociale (CLEISS) (8).

(7) CFE  
BP 100  
77950 - Rubelles  
☎ 01 64 71 70 00  
Bureau d'accueil  
à Paris :  
12, rue La Boétie  
☎ 01 40 06 05 80  
www.cfe.fr

(8) CLEISS  
11, rue de la Tour  
des Dames  
75009 - Paris  
☎ 01 45 26 33 41  
www.cleiss.fr



## ▷ SE PROTÉGER

JE SUIS DE  
RETOUR

Avant le retour, l'expatrié doit payer les impôts dus localement, contacter les douanes et se faire radier des listes consulaires, s'il s'est fait enregistrer. Au retour, il doit signaler sa situation auprès des différents services et administrations : impôts, douanes, Sécurité sociale.

ET LA  
RETRAITE...

Les expatriés peuvent bénéficier des régimes légaux de retraites complémentaires français. S'informer auprès de la Caisse de retraite pour la France et l'étranger :  
Groupe Taitbout  
4, rue du Colonel Driant  
75001 - Paris  
Tél : 01 44 89 44 44  
www.groupe-taitbout.com

## En cas de chômage

En matière d'assurance chômage, la situation des salariés français à l'étranger est différente selon qu'ils sont détachés ou expatriés. Les détachés dépendent du régime d'assurance chômage français. En cas de perte d'emploi, le détaché a droit aux mêmes allocations qu'un salarié resté en France. Ces allocations sont versées à son retour en France, après inscription à l'ANPE.

L'expatrié est dispensé de l'affiliation au régime français d'assurance chômage s'il est salarié d'une société non implantée en France. Dans ce cas, l'expatrié ou son employeur peuvent souscrire une assurance volontaire auprès du Groupement des ASSEDIC de la région parisienne (**GARP**) (9).

Pour les demandeurs d'emploi, les allocations chômage ne sont pas exportables, c'est-à-dire qu'elles ne seront pas versées si on réside à l'étranger, hors Union européenne.

## Votre compte en banque

Avant le départ, prenez rendez-vous avec votre banquier pour l'ouverture d'un compte de non-résident ou la mise en place d'un système de virement international (attention, ce service a un coût) - vérifiez que vous pourrez disposer de services de gestion à distance (Internet, fax) ou d'une agence sur place pour pouvoir communiquer facilement avec votre banque. Si vous vous installez pour un certain temps à l'étranger, il est conseillé d'ouvrir un compte bancaire sur place. Adressez-vous de préférence à un partenaire local de votre banque.

## Les impôts

Vous devez payer vos impôts sur le revenu dans votre pays d'accueil. Si vous continuez à disposer d'une résidence ou de revenus en France, vous devrez aussi payer des impôts en France. Avant de partir, contactez votre centre d'impôts ou le **Centre des impôts des non-résidents** (10) pour clarifier votre situation et connaître les déclarations à faire auprès des douanes : [www.douane.gouv.fr](http://www.douane.gouv.fr)

## La scolarisation des enfants

Quatre solutions s'offrent aux parents : emmener ses enfants à l'étranger et les inscrire dans un établissement français, emmener ses enfants et les inscrire dans un établissement local, emmener ses enfants à l'étranger et leur faire suivre des cours par correspondance, ou enfin laisser ses enfants en France et leur faire poursuivre leurs études dans un établissement avec internat.

Les établissements français  
à l'étranger

À travers le monde, il existe plus de 400 établissements permettant aux enfants de suivre un enseignement conforme aux programmes français. La plupart de ces établissements sont privés. Ils sont placés sous le contrôle pédagogique du ministère de l'Éducation nationale. Les périodes de scolarité effectuées par les élèves de ces établissements sont assimilées à celles accomplies en France. Les décisions d'orientation prises par ces établissements en fin d'année scolaire sont donc valables de plein droit pour l'admission dans un établissement en France ou dans un autre établissement français de l'étranger. La liste de ces établissements peut être fournie par l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger du ministère des Affaires étrangères : [www.aefe.diplomatie.fr](http://www.aefe.diplomatie.fr)

## Les cours par correspondance

Des enseignements scolaires à distance sont proposés par le biais d'organismes tels que le Centre national d'enseignement à distance (CNED), les centres de téléenseignement des universités ou des organismes privés. Cf. fiche ACTUEL-Cidj n° 1.7 « L'enseignement à distance ».

## Les internats

Plusieurs établissements scolaires publics avec internat, ouverts tout au long de l'année scolaire, accueillent les enfants dont les familles doivent séjourner à l'étranger. Voir liste 6 du *Cahier pratique*.

## (9) GARP

14, rue de Mantes  
92703 - Colombes  
Cedex  
© 01 46 52 20 32  
[www.assedic.fr](http://www.assedic.fr)

(10) Centre des  
impôts des non-  
résidents

9, rue d'Uzès  
75002 - Paris  
© 01 44 76 18 00  
[www.impot.gouv.fr](http://www.impot.gouv.fr)





## Cahier pratique

### LISTE 1

#### Pour en savoir plus

Où s'informer sur l'économie d'un pays, les secteurs qui recrutent ? Ci-dessous les coordonnées d'organismes qui vous aideront.

#### MAISON DES FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

34, rue La Pérouse  
75116 - PARIS  
Tél : 01 43 17 60 79  
www.expatries.org  
Renseignements administratifs sur les formalités à accomplir avant le départ, la protection sociale, les droits et garanties divers, les problèmes de scolarisation. Elle publie des monographies présentant les réalités économiques et culturelles de 115 pays, des guides, mémentos et revues ainsi que le Livret du Français à l'étranger.

#### LES SERVICES DE L'IMMIGRATION DES AMBASSADES

Cf. adresses dans les carnets et les fiches ACTUEL-Cidj concernant les pays étrangers. Ces services des ambassades de chaque pays informent précisément sur les conditions d'immigration et d'obtention de visa de travail.

#### CCIP DIRECTION DE L'INFORMATION ÉCONOMIQUE INFOMÉDIATHÈQUE

16, rue Chateaubriand  
75008 - PARIS  
Tél : 01 55 65 72 42  
www.infomédiathèque.ccip.fr  
Pôle d'information spécialisé sur les marchés, les produits et les entreprises. Une équipe de conseillers propose une palette de prestations adaptées : sélection d'entreprises, études personnalisées et veilles concurrentielles et commerciales.

#### BPI

Bibliothèque publique d'information  
Centre Georges Pompidou  
75004 - PARIS  
Tél : 01 44 78 12 33  
01 44 78 12 75 (réponses par téléphone)

www.bpi.fr  
La bibliothèque est ouverte du lundi au vendredi de 12 h à 22 h, les samedi et dimanche (et jours fériés) de 11 h à 22 h, fermée le mardi et le 1<sup>er</sup> Mai.

#### LA DOCUMENTATION FRANÇAISE

29, quai Voltaire  
75007 - PARIS  
Tél : 01 40 15 70 00  
www.ladocfrancaise.gouv.fr  
Du lundi au vendredi de 10 h à 18 h et le jeudi de 10 h à 13 h. Deux services spécialisés permettent la consultation de documents sur l'actualité administrative, politique, économique et sociale des pays étrangers (CIDIC) ou de la zone CEI-Europe de l'Est (CEDUCEE). Vous pouvez également vous informer sur le site Internet de La Documentation Française.

#### CIDIC

Centre d'information et de documentation internationale contemporaine  
Tél : 01 40 15 72 18  
Consultation uniquement sur rendez-vous.

#### CEDUCEE

Centre d'études et de documentation sur l'ex-URSS, la Chine et l'Europe de l'Est  
Tél : 01 40 15 72 18  
Consultation uniquement sur rendez-vous.  
Téléphoner entre 10 h et 12 h 30 et de 14 h à 18 h pour prendre rendez-vous.  
Le centre de documentation propose, entre autres, des dossiers documentaires sur l'étranger,

#### BDPA

Bureau pour le développement de la production agricole  
Quartier des Chênes  
3, rue G. Eiffel  
78286 - GUYANCOURT  
Tél : 01 30 12 48 40  
www.bdpa.fr  
Le Centre de documentation principalement sur le continent africain n'est plus accessible aux étudiants.

#### BIBLIOTHÈQUE AMÉRICAINE À PARIS

10, rue Général Camou  
75007 - PARIS  
Tél : 01 53 59 12 60  
www.americanlibraryinparis.org  
Ouverture : du mardi au samedi de 10 h à 19 h.

#### CIEE

Council on International Education Exchange  
112 ter, rue Cardinet  
75017 - PARIS  
Tél : 01 58 57 20 50  
www.concilexchange.org  
Le CIEE propose stages et missions en entreprise, jobs pour étudiants et cours à l'étranger (Etats-Unis, Australie, Canada, Grande-Bretagne...). Informations, conseils, accompagnement, aide à l'obtention de visa de travail temporaire.

#### CFCE

Centre français du commerce extérieur  
10, avenue d'Iéna  
75116 - PARIS  
Tél : 01 40 73 30 00  
Possibilité d'interroger une base de données très complète sur le site Internet : www.cfce.fr pour les entreprises www.dre.org/pays pour les étudiants recherche par pays  
Le centre de documentation n'est plus ouvert au public étudiant. Ces derniers peuvent poser leurs questions auxquelles il sera répondu. Adresse : cime@cfce.fr

#### CITÉ DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE

30, avenue Corentin Cariou  
75019 - PARIS  
Médiathèque  
Tél : 01 40 05 83 35  
www.cite-sciences.fr  
Horaires : de 12 h à 18 h 45 le mardi 19 h 45 du mercredi au dimanche.  
Annuaire professionnels pour l'étranger dont le KOMPASS sur papier et sur cédérom.

#### LE CENTRE D'INFORMATION ÉCONOMIQUE

2, rue de Viarmes  
75001 - PARIS  
Tél : 01 55 65 35 79  
Ouverture de 9 h à 13 h et de 14 h à 17 h.  
Renseigne sur des questions de création d'entreprise.

#### LE CLUB TELI

7, rue Blaise Pascal  
74600 - SEYNOD  
Tél : 04 50 52 26 58  
www.teli.asso.fr  
Cette association publie la Newsletter et la Lettre de l'emploi à l'étranger pour tous ceux qui souhaitent se rendre à l'étranger. Elle apporte une aide personnalisée à ceux qui rencontrent des difficultés dans l'organisation de leur séjour. Coût de l'adhésion : 36 €

#### CAISSE DES FRANÇAIS À L'ÉTRANGER (CFE)

BP100  
77950 - RUBELLES  
Tél : 01 64 71 70 00  
Bureau à Paris :  
12, rue La Boétie  
75008 - PARIS  
Tél : 01 40 06 05 80  
www.cfe.fr  
La CFE est la caisse qui permet aux expatriés de prendre une assurance sociale volontaire pour la retraite de base. Les salariés peuvent prendre une couverture pour la maladie, les accidents de travail, les risques vieillesse. Les non-salariés peuvent y demander une couverture pour la maladie uniquement (étudiants, retraités, professions libérales, professions indépendantes).

#### À lire

#### Fiches ACTUEL-Cidj

Les fiches ACTUEL-Cidj :  
N° 2.08 « Travailler dans un organisme international »  
N° 8.11 « Préparer son voyage à l'étranger »  
N° 8.22 « Trouver un stage à l'étranger »  
N° 8.212 « Travailler dans l'Union européenne »  
N° 8.23 « Au pair à l'étranger »  
N° 8.52 « Etudier en Europe »  
N° 8.53 « Les programmes européens »  
Les fiches ACTUEL-Cidj sur les pays étrangers.

- « Guide de l'Expatrié », Le Guide du routard. Editions Hachette, 2000/2001.

- « Le Guide du Job-trotter monde ». Editions Dakota, 2002.

- « Le Guide des jobs pour changer d'air » Editions Dakota 2002.

- « Le Guide complet des jobs et stages autour du monde » Editions Dakota 2002.

- *Français à l'étranger*, magazine de l'expatriation disponible en kiosque ou par abonnement. Sortie tous les deux mois.

**FRANÇAIS À L'ÉTRANGER**  
4, rue Jeanne d'Asnières  
92110 - CLICHY  
Tél : 01 55 90 07 80  
www.francaisalettranger.com

## Ouvrages spécialisés

« Le livret du Français à l'étranger ». Ministère des Affaires étrangères, 2003 ; consultable sur [www.expatries.org](http://www.expatries.org).

« Le guide des jobs pour changer d'air ». Dakota Editions, 2003.

Les guides du Job-trotter : Collection Travels-CIDJ, 2003, Dakota Editions.

Ces guides peuvent être commandés ou achetés sur place.

**CIDJ**  
101, quai Branly  
75015 - PARIS  
Tél : 01 44 49 12 00

## Annuaire d'entreprises françaises à l'étranger

Consultables dans les grandes bibliothèques ou sur Internet.

- « Le Répertoire français du commerce extérieur ». Cet annuaire présente l'ensemble des sociétés françaises ayant des activités liées aux pays étrangers.

- Les « Kompass » Accessibles sur Internet, possibilité d'interroger leurs bases de données par secteurs professionnels et pays.  
[www.kompass.fr](http://www.kompass.fr)

- Dic-Agri 2003. Dictionnaire de l'agriculture et annuaire de l'agroalimentaire.

- Dic-Agro recense toutes les entreprises agroalimentaires. Consultables dans les bibliothèques (sortie en février).

**EPS**  
(Editions et publications spécialisées)  
25, rue de Madrid  
75008 - PARIS  
Tél : 01 44 70 74 94

## LISTE 2

### Où trouver des offres d'emploi ?

#### ESPACE EMPLOI INTERNATIONAL DE PARIS ANPE/OMI

48, boulevard de la Bastille  
75012 - PARIS  
Tél : 01 53 02 25 50  
3614 EMPLOI INTERNATIONAL/3614 ANPE  
[www.emploi-international.org](http://www.emploi-international.org)  
30 espaces emploi international  
L'Espace emploi international regroupe les services de l'ANPE et de l'OMI dans les domaines de l'emploi et de la mobilité internationale. Il collecte les offres d'emploi à l'étranger et met à la disposition du public une documentation sur l'expatriation, les conditions de vie, de travail et d'emploi dans tous les pays. Il organise des ateliers de sensibilisation à la mobilité internationale, des ateliers d'information sur certains pays. L'EEI Paris a une mission d'animation du réseau.

**Prestations :**  
- offres et demandes d'emploi sur le site Internet (on peut y déposer sa candidature)  
- ateliers de sensibilisation à la mobilité internationale  
- outils de recherche d'emploi (élaboration de CV...)  
- consultation du Kompass international (sur deux bornes)  
- presse (hebdomadaires, revues mensuelles)  
- journées de recrutement et/ou d'information sur les pays  
Fonds documentaire spécialisé sur l'emploi à l'étranger, les techniques de recherche d'emploi à l'étranger et sur les pays.

#### ASSOCIATION POUR FACILITER L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES DIPLOMÉS - AFIJ

Porte 237, 1<sup>er</sup> étage  
3, rue Jean Jaurès  
93200 - SAINT-DENIS  
Tél : 01 55 87 02 50  
[www.afij.org](http://www.afij.org)  
33 points d'accueil répartis dans toute la France  
L'objectif de l'AFIJ est d'améliorer l'insertion professionnelle des jeunes issus de l'enseignement supérieur : diplômés, étudiants, jeunes en échec à l'issue du premier cycle universitaire ou en emploi précaire. Elle leur propose des modules collectifs gratuits d'accompagnement à la recherche d'emploi, des offres d'emploi, des informations sur la recherche d'emploi.

Elle assure un accompagnement individuel auprès de publics en difficulté, et mène également une action auprès des professionnels (rencontres, visites d'entreprises...)  
jeunes issus de l'enseignement supérieur  
Le service emploi s'adresse aux jeunes diplômés de l'enseignement supérieur à la recherche d'un premier emploi. Il propose un module de stratégie de recherche d'emploi (3 heures, groupe de 8 à 14 personnes), des offres d'emploi, des entretiens personnalisés, des offres de stages en entreprise, une aide à l'élaboration de CV. Les entreprises peuvent déposer gratuitement leurs offres d'emploi.  
Fonds documentaire : informations sur les métiers, le marché de l'emploi, les secteurs d'activité, les techniques de recherche d'emploi, l'alternance, les aides à l'emploi, la recherche d'emploi pour les jeunes diplômés handicapés.  
Presse spécialisée, annuaires d'entreprises.

#### ASSOCIATION POUR L'EMPLOI DES CADRES DE PARIS - APEC

51, boulevard Brune  
75014 - PARIS CEDEX  
Tél : 01 40 52 20 01/0810 805  
805 (prix d'un appel local)  
[www.apec.fr](http://www.apec.fr)  
52 centres en France : 7 délégations régionales, 45 délégations locales  
L'APEC est le partenaire des entreprises pour le recrutement et la gestion de leurs cadres. Elle accompagne les cadres du secteur privé (en activité ou demandeurs d'emploi) et les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur (minimum bac + 4). Elle leur propose de nombreux services : aide au recrutement, conseil en recherche d'emploi et gestion de carrière, aide des jeunes diplômés à la recherche de leur premier emploi. Observatoire de l'emploi cadre, l'APEC réalise des enquêtes sur l'évolution du marché de l'emploi des cadres.  
cadres du secteur privé, jeunes diplômés de niveau bac + 4 minimum (depuis moins d'un an)  
Le service emploi est ouvert aux entreprises, aux cadres du secteur privé et aux jeunes diplômés (bac + 4 minimum). Prestations :  
- diffusion d'offres d'emploi (cadres débutants ou confirmés) dans tous les secteurs d'activité  
- aide aux jeunes diplômés à la recherche de leur premier emploi  
- conseil en recherche d'emploi et gestion de carrières  
- recrutement pour les entreprises du secteur privé

- réalisation d'études, enquêtes, panels sur le marché de l'emploi, par fonction, secteur et région  
- conseil professionnel à la recherche d'emploi à l'étranger (documentation spécialisée, offres d'emploi).

Il comprend deux espaces distincts :  
- l'espace documentaire réservé aux cadres inscrits, composé de documentations générales (annuaires d'entreprise, presse nationale et internationale...) et spécialisées sur les entreprises, les secteurs d'activité, l'emploi à l'étranger,  
- l'espace jeunes diplômés, organisé autour de 5 pôles : métiers, techniques de recherche d'emploi, monde du travail, secteurs d'activité, entreprise.

**Publications :**  
- *Courrier cadres* : magazine hebdomadaire (offres d'emploi dont carrières internationales) vendu en kiosque et sur abonnement.  
- *Collection Métiers* : fiches Jeunes diplômés (1<sup>er</sup> emploi, débouchés), fiches Fonctions (comptabilité, informatique, etc.), fiches Secteurs (ingénierie, R&D, agroalimentaire, etc.), fiches Régions (données sur l'emploi, l'activité économique, chiffres clés, adresses utiles).  
- *Collection Pratique* : fiches Pratiques (travailler à l'étranger, indemnisation du chômage, etc.), fiches International (partir au Canada, partir au Japon, etc.).

#### ASSOCIATION POUR L'EMPLOI DES CADRES, INGÉNIEURS ET TECHNICIENS DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE - APECITA

1, rue Cardinal Mercier  
75009 - PARIS  
Tél : 01 44 53 20 20  
3615 APECITA (0,2 €/min)  
[www.apecita.com](http://www.apecita.com)  
16 délégations régionales, 90 correspondants départementaux  
L'APECITA a des missions d'aide au recrutement, de conseil et d'orientation dans les domaines de l'agriculture, de l'agroalimentaire, du paysage et de l'environnement. Elle a un rôle d'observatoire de l'emploi dans ces secteurs, d'accompagnement des employeurs et des candidats et de diffusion des offres d'emploi. Elle oriente et informe les élèves, parents, salariés et demandeurs d'emploi sur les formations et leurs débouchés dans ces domaines.

L'APECITA propose un accompagnement personnalisé pour établir un bilan personnel, rédiger un CV, une lettre de candidature, préparer un entretien, connaître les tendances du marché ou choisir une formation. Elle diffuse ses offres d'emploi par les moyens suivants : délégations régionales, Tribune verte, 3615 APECITA, [www.apecita.com](http://www.apecita.com) (environ 2 % des offres concernent l'emploi à l'étranger).

Pour les employeurs, l'APECITA propose un service à la carte : aide au recrutement, analyse de poste, diffusion de l'offre, sélection des candidats.

Fonds documentaire : revues spécialisées, annuaires professionnelles (dont Dic-Agri), informations sur les entreprises des secteurs de l'agriculture, agro-nomie, horticulture, agro-alimentaire, environnement...

Publications :

- Tribune verte : bihebdomadaire (actualités, offres d'emploi)
- Orientations et débouchés en agriculture, agroalimentaire et environnement (formation initiale : différentes filières, débouchés, adresses des établissements...)

- Choisir sa formation professionnelle en agriculture, agroalimentaire, environnement (formation continue, contrats d'apprentissage et de qualification, spécialisations)

- Trouver un emploi en agriculture et en agroalimentaire (tendances du marché de l'emploi, techniques de recherche d'emploi...)

- Tendances de l'emploi en agriculture et agroalimentaire (analyse quantitative et qualitative des offres d'emploi collectées par l'APECITA)

- 10 étapes pour réussir un recrutement

#### COUNCIL ON INTERNATIONAL EDUCATIONAL EXCHANGE – CIEE

112 ter, rue Cardinet  
75017 – PARIS  
Tél : 01 58 57 20 50  
<http://www.concilexchange.org>  
Council on International Educational Exchange (CIEE), constitue une aide pour les jeunes qui souhaitent effectuer un stage en entreprise en Grande-Bretagne, au Canada et surtout aux Etats-Unis. Son but ? Faciliter l'accès des étudiants, des jeunes diplômés et des professionnels avec ou sans emploi aux entreprises internationales, permettre aux candidats d'acquérir une expérience à l'étranger.

Pour ce qui concerne les USA, CIEE joue un rôle d'information et de conseil auprès du jeune afin de l'aider à trouver son entreprise et à développer son

projet. En outre, sponsor officiel, mandaté par le gouvernement américain pour délivrer le DS 2019, CIEE facilite les démarches administratives en vue de l'obtention du visa de travail temporaire « J1 » obligatoire pour partir travailler en toute légalité aux USA. S'ajoutent à cette prestation, des services obligatoires et indispensables au bon déroulement du séjour : assurances complètes, numéro d'urgence sur place 24h/24, informations diverses : hébergement, taxes, sécurité sociale...

Réunions d'information dès le mois d'octobre, partout en France, consulter le site web.

CIEE propose aux USA des stages en entreprises pour étudiants (Internship USA et Canada), pour jeunes diplômés et professionnels avec ou sans emploi (Professional Career Training), des jobs d'été. Il propose en Grande-Bretagne, des stages et jobs dans l'hôtellerie et la restauration pour étudiants et adultes âgés de 18 à 30 ans. Au Canada, des jobs sont proposés toute l'année.

#### ASSOCIATION TRAVAIL ÉTUDES ET LOISIRS INTERNATIONAUX - TELI

7, rue Blaise Pascal  
74600 - SEYNOD  
Tél : 04 50 52 26 58  
[www.teli.asso.fr](http://www.teli.asso.fr)  
Le club TELI n'organise et ne vend aucun placement à l'étranger. Par contre, il conseille ses adhérents sur leur projet de mobilité internationale. Il les accompagne dans leurs démarches (informations pratiques, aide au logement...) et pour trouver un emploi à l'étranger : mise en relation avec des entreprises, offres et demandes d'emploi. Il apporte une aide personnalisée à ceux qui rencontrent des difficultés dans l'organisation de leur séjour.

Diffusion d'offres et demandes d'emploi (et de stages) dans la Lettre de l'emploi à l'étranger, mise en relation avec des entreprises, suivi personnalisé.

Publications :  
La Newsletter et La Lettre de l'emploi à l'étranger (bimensuels envoyés en alternance)

#### SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES INGÉNIEURS D'OUTRE-MER - SOFIOM

11, rue Tronchet  
75008 - PARIS  
Tél : 01 42 65 34 91  
La SOFIOM est une association sans but lucratif qui regroupe des ingénieurs, des gestionnaires issus des grandes écoles de commerce et des cadres scientifiques avec expérience professionnelle (de préférence). Parmi ses activités, elle propose à ses adhérents

(entreprises et demandeurs d'emploi) une bourse de l'emploi à l'étranger pour tous les pays (il ne s'agit pas seulement de l'outre-mer). Au vu des profils de postes recherchés par les entreprises adhérentes, la SOFIOM propose des candidats.

La SOFIOM diffuse gratuitement le CV des candidats aux entreprises adhérentes (en fonction des profils recherchés).  
Conditions d'adhésion : 25 € pour les particuliers, 15 € pour les jeunes diplômés et les salariés occupant leur premier emploi.

[europa.eu.int/scadplus](http://europa.eu.int/scadplus)  
Site de la Commission européenne. Informations sur les conditions de vie et de travail dans les pays de l'Espace économique européen.

[www.eurojobs.com](http://www.eurojobs.com)  
Offres d'emploi du réseau Eures.

[europa.eu.int/citizens](http://europa.eu.int/citizens)  
pour toute information concernant la mobilité européenne (recherche d'emploi, de formation, égalité des chances, droit à la consommation...)

[europa.eu.int/comm/dgs\\_fr.htm](http://europa.eu.int/comm/dgs_fr.htm)  
choix : éducation, culture ou marché intérieur pour obtenir des informations sur les qualifications professionnelles ; équivalences de diplômes...  
Contacter le N° vert : 00 800 67891011 pour obtenir des informations concernant la politique européenne.

[www.cfce.fr](http://www.cfce.fr)  
Le comité français du commerce extérieur a pour mission de favoriser le développement des entreprises françaises et notamment des PME-PMI sur les marchés étrangers.

[www.monster.fr](http://www.monster.fr)  
Monster.fr publie plus de 200 000 offres d'emploi à pourvoir en France et à l'étranger, accessibles par un moteur de recherche multicritère.

[www.expat.org](http://www.expat.org)  
À ne pas confondre avec webexpat, ce site propose des offres d'emploi à l'étranger.

[www.europages.com](http://www.europages.com)  
Europages répertorie les coordonnées de plus de 500 000 entreprises dans 30 pays d'Europe. La recherche au sein de cet annuaire s'effectue par secteur d'activités ou par produit.

[www.emploiline.com](http://www.emploiline.com)  
Le site du magazine de l'emploi.

[www.ewep.com](http://www.ewep.com)  
European Work Experience Programme : emploi en Grande-Bretagne, logement et assistance.

[www.expatries.org](http://www.expatries.org)  
Le site de la Maison des Français à l'étranger (MFE) renseigne sur les formalités d'expatriation, la législation du travail et l'emploi hors de nos frontières. Il propose des services consacrés à la recherche d'emploi à l'étranger et propose des liens vers les sites des entreprises qui recrutent.

## LISTE 3

### Des sites pour s'expatrier

Liste non exhaustive. Présentation par ordre alphabétique.

[www.emploi-international.org](http://www.emploi-international.org)  
Le site de l'Espace Emploi International propose offres d'emploi et informations générales sur l'expatriation, informations spécifiques concernant les pays. On peut y déposer un dossier de demande d'emploi en joignant un CV en anglais ou dans la langue du pays.

[www.apefe.be](http://www.apefe.be)  
L'Association pour la promotion de l'éducation et de la formation à l'étranger est financée par la Direction générale de la Coopération internationale (DGCI). Elle coopère à l'étude, l'organisation et le développement de programmes d'enseignement, d'éducation et de formation à l'étranger. Offres d'emploi.

[www.campus-voice.com](http://www.campus-voice.com)  
L'objectif de ce magazine électronique est de fédérer les initiatives européennes par l'échange d'informations entre les universités, les étudiants et les grandes entreprises. Offres de stages et d'emplois.

[www.careermosaicjobs.com](http://www.careermosaicjobs.com)  
Ce service international consacré au recrutement permet de consulter des offres d'emploi à l'étranger. Conseils pour la recherche d'emploi.

www.insert-export.com  
 Insert export est consacré aux travailleurs et aux entreprises ayant une vocation internationale. Le site est divisé en 3 rubriques S: un guide de l'expatriation proposant des informations et des liens, un espace « chercheur de poste » visant à aider les salariés, et une section entreprise pour faciliter les programmes de recrutement.

www.jobware.com  
 Jobware propose des offres d'emploi en France et à l'étranger accessibles par une sélection multicritère : profession, langue et pays. Le site offre également aux entreprises la possibilité de publier leurs annonces dans la langue et vers le pays de leur choix.

www.jobpilot.fr  
 Service en ligne d'offres et de demandes d'emploi et de stage en France et à l'étranger avec une liste des entreprises qui recrutent ainsi qu'un service gratuit de veille sur l'emploi par courrier électronique

www.rfi.fr  
 Le site de Radio France International propose des offres d'emploi de tous niveaux et dans tous les secteurs d'activité.

www.webexpat.com  
 WebExpat est un site d'information sur l'emploi à l'étranger. Il propose des dossiers-pays avec des informations pratiques pour s'expatrier et des portraits d'expatriés. Il publie des CV et offres d'emploi.

www.workingday.com  
 Recrutement d'étudiants et de jeunes diplômés européens.

## LISTE 4

### Les chambres de commerce étrangères

Les chambres de commerce étrangères situées en France mettent en consultation des annuaires d'entreprises. Pour les chambres de commerce des pays de l'Union européenne, cf. fiche ACTUEL-Cidj n° 8.212 « Travailler dans l'Union européenne ».

### Afrique

**LA MAISON DE L'AFRIQUE**  
 2, rue de Viarmes  
 75001 - PARIS  
 Tél : 01 55 65 35 51  
 www.lamaisondelafrique.com  
 La Maison de l'Afrique contribue au développement des Etats de l'Afrique subsaharienne en assurant la promotion de leurs économies. Elle met ses compétences au service des pouvoirs publics, des organisations africaines et européennes, des entreprises publiques et privées. La Maison de l'Afrique organise, en France et en Afrique, des manifestations à caractère économique et commercial. Ainsi, elle œuvre pour une meilleure connaissance des réalités économiques africaines. Le centre de documentation est ouvert du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30.  
 Son fonds documentaire (consultable uniquement sur place), est constitué de dossiers pays, de revues spécialisées sur l'économie, de rapports d'Institutions internationales et régionales, de rapports et statistiques des Banques Centrales, de répertoires d'entreprises par pays, d'informations juridiques et fiscales (Droit des Affaires et OHADA), etc... Possibilité de photocopies sur place, pas de recherches par correspondance.

### Canada

**CHAMBRE DE COMMERCE FRANCE-CANADA**  
 9-11, avenue Franklin Roosevelt  
 75008 - PARIS  
 Tél : 01 43 59 32 38  
 www.cfcf-france-canada.com  
 La Chambre de commerce France-Canada a pour vocation de développer les échanges commerciaux et industriels entre les deux pays. Son conseil est constitué de représentants du monde des affaires ainsi que d'organismes compétents français et canadiens.  
 Publications :  
 - Guide des affaires franco-canadiennes (guide annuel ; 77 €) : contient notamment des informations économiques, juridiques, fiscales et financières sur le Canada ainsi que les listes des sociétés françaises au Canada, canadiennes en France et des membres de la Chambre de commerce France-Canada  
 - Informations canadiennes (revue mensuelle ; 31 €/an) : outil indispensable pour se tenir informé de l'actualité économique entre la France et le Canada

### États-Unis

**CHAMBRE DE COMMERCE FRANCO-AMÉRICAINE - FACC**  
 104, rue de Miromesnil  
 75008 - PARIS  
 Tél : 01 53 89 11 00  
 www.faccparisfrance.com  
 La FACC a pour objectifs d'aider et d'accompagner les entreprises françaises et américaines dans leur approche de l'autre marché. La FACC dispose des fichiers d'entreprises suivants :  
 - Liste des filiales d'entreprises américaines en France. Cette liste ne concerne que les entreprises ayant un établissement stable ;  
 - Liste des entreprises françaises ayant un établissement stable aux USA.  
 Ces fichiers sont disponibles, pour les entreprises, sous format EXCEL envoyés par mail contre la somme de 455 € chaque fichier. Pour plus de renseignements, composer le 01 53 89 11 00.

### Japon

**CENTRE JAPONAIS DU COMMERCE EXTÉRIEUR**  
 151 B, rue Saint Honoré  
 75001 - PARIS  
 Tél : 01 42 61 27 27  
 www.jetro.go.jp  
 Modalités d'accueil jeudi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30, par e-mail : okuyama@jetroparis.fr, par fax : 01 42 61 20 47.  
 Consultation gratuite de répertoires d'entreprises japonaises en France et au Japon. Photocopies payantes.

### CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE JAPONAISE EN FRANCE - CCIJF

1, avenue de Friedland  
 75008 - PARIS  
 Tél : 01 45 63 27 42  
 www.ccijf.asso.fr  
 La CCIJF a pour vocation de favoriser les relations économiques et commerciales entre la France et le Japon. Implantée à Paris, elle se tient à votre disposition pour vous informer et vous aider dans vos projets.  
 Le centre de documentation est ouvert de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30.  
 Les visiteurs peuvent notamment y trouver des informations sur les entreprises japonaises implantées en France et en Europe, les entreprises japonaises à vocation internationale ou les entreprises françaises installées au Japon. Les documents disponibles sont les suivants :  
 - annuaires (Japan Company Handbook, Japonaises adresses in Europe, Annuaire du JETRO, etc.) ;  
 - revue de presse (articles de journaux français et japonais) ;  
 - statistiques économiques ;  
 - informations diverses commerciales ou culturelles ;  
 - répertoires de foires et salons en France et au Japon.

### Norvège

**CHAMBRE DE COMMERCE FRANCO-NORVÉGIENNE**  
 22, rue de Marignan  
 75008 - PARIS  
 Tél : 01 56 59 20 40  
 www.ccfm.no  
 La Chambre de commerce franco-norvégienne (CCFN) est une association privée bilatérale fondée en 1919 dont la mission principale est de promouvoir les relations économiques entre la France et la Norvège. Son originalité réside dans son implication bilatérale ; en effet, elle dispose d'une implantation à Oslo et d'une autre à Paris.

Si vous cherchez un travail ou un stage en Norvège, le service emploi se propose d'envoyer votre CV et lettre de motivation (en français et anglais). Tous les trois mois dans la revue Kontakt, la CCFN envoie une présentation de votre profil. Les listes de sociétés et l'annuaire des membres de la CCFN peuvent également vous aider dans votre recherche (service payant pour les non adhérents).

## Suisse

### CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

10, rue des Messageries  
75010 - PARIS  
Tél : 01 48 01 00 77  
www.ccsf.com

délégations à Lyon, Marseille et Mulhouse

La Chambre de commerce représentative en France les intérêts de l'industrie et du commerce helvétiques. Elle a pour vocation première d'aider les industriels suisses à exporter en France. Elle propose à ses adhérents un certain nombre de services :

- un service commercial (listing d'entreprises, recherche de partenaires, enseignements commerciaux et financiers, études de marché, informations sur les médias et les agences de publicité),
- un service juridique (renseignements juridiques et fiscaux, création d'entreprises en France),
- un service documentation,
- un service publications et manifestations.

Le centre de documentation est ouvert du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 (prestation payante). Prendre rendez-vous au 01 48 01 05 94.

Son fonds documentaire est constitué d'annuaires et de journaux professionnels, de catalogues de salons, de dossiers de presse, de publications des associations professionnelles suisses, de statistiques, de fichiers des filiales et des entreprises suisses représentées en France.

## LISTE 5

### Les associations de Français résident à l'étranger

#### ALLIANCE FRANÇAISE - AF

101, boulevard Raspail  
75006 - PARIS  
Tél : 01 42 84 90 00  
www.alliancefr.org

Association reconnue d'utilité publique, l'Alliance française a pour mission d'assurer la diffusion de la langue et de la culture françaises à l'étranger et auprès de publics étrangers en France. Pionnière dans le domaine de l'enseignement du français aux étrangers, l'Alliance française a inauguré des pratiques pédagogiques tenant compte de la langue maternelle et des modes d'apprentissage de chaque public. Ces méthodes conjuguent approche classique et ouverture aux nouveaux modes de communication (formations extensives et intensives, cours en entreprise, formations à thème, apprentissage en semi-autonomie, enseignement à distance, formation de formateurs...).

Le Centre de ressources multi-média est ouvert aux étudiants le lundi de 10 h 15 à 17 h 30 ; le mardi de 13 h 15 à 17 h 30 ; le mercredi de 10 h 15 à 17 h 30 ; le jeudi de 13 h 15 à 17 h 30 ; et le vendredi de 10 h 15 à 17 h 30. Il est accessible gratuitement à tous les étudiants inscrits à l'école de Paris sur présentation de leur carte. Cependant, il leur est possible dans les périodes où ils ne sont pas inscrits à un cours de prendre un abonnement spécial pour le centre (30 € pour un mois ; 76 € pour un an). 30 ordinateurs en libre accès permettent de consulter des cédéroms, des sites Internet, des cassettes et des cd audio afin de perfectionner son français et ses connaissances culturelles. Grâce à l'aide des documentalistes, vous pouvez obtenir tout type d'information sur la culture et le tourisme à Paris et en province. Recherche documentaire (bibliographies, sélection de sites Internet, dossiers documentaires) : 32 € par document.

#### ASSOCIATION DÉMOCRATIQUE DES FRANÇAIS À L'ÉTRANGER - ADFE

62, boulevard Garibaldi  
75015 - PARIS  
Tél : 01 43 06 84 45  
www.francais-du-monde.net

L'ADFE informe, aide et défend les intérêts des Français installés à l'étranger. Ses membres sont regroupés en sections ou groupes locaux, actuellement environ 150, dans plus de 100 pays. L'ADFE est présente dans les instances représentant les Français à l'étranger : Conseil supérieur des Français à l'étranger (CSFE), comités pour la protection sociale, pour les bourses scolaires... Elle permet de renforcer la démocratie et la justice sociale pour les Français à l'étranger, de garder le contact avec la France en se tenant informé de la vie culturelle, politique, économique et sociale, d'enrichir les liens avec les populations de leur pays d'accueil.

Modalités d'accueil : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

Publications :

- Français du monde (bulletin bimestriel, téléchargeable sur le site Internet de l'ADFE)

#### CONSEIL SUPÉRIEUR DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER - CSFE

Secrétariat général  
244, boulevard Saint Germain  
75007 - PARIS  
Tél : 01 43 17 84 41  
www.csfe.org

Le CSFE est l'assemblée représentative des Français établis hors de France. Son but est de leur permettre, malgré l'éloignement, de participer à la vie nationale et de faire entendre leur voix. Le CSFE, élu par les Français expatriés, a compétence pour donner au gouvernement des avis sur toutes les questions concernant les Français établis à l'étranger. Le centre de documentation est ouvert de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h.

Son fonds est consacré aux droits des Français établis hors de France.

Publications :

- Rapport annuel du directeur des Français à l'étranger (disponible sur Internet)

#### FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER - FAPEE

101, boulevard Raspail  
75006 - PARIS  
Tél : 01 45 44 08 09  
www.fapee.com

Cette fédération a pour objectif la représentation, l'information et la défense des parents d'élèves des établissements d'enseignement français à l'étranger. Elle participe aux structures de concertation et de gestion de l'enseignement français à l'étranger. Elle publie un guide d'informations pratiques sur l'enseignement français à l'étranger, une revue de presse et le journal Spécial FAPEE.

Modalités d'accueil : courrier, sur place (ouvert aux adhérents de l'association du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h), téléphone, e-mail

Publications :

- Spécial FAPEE (3 numéros par an)
- Revue de presse bimestrielle
- Guide pratique (rôle et participation des parents, conseils d'école, bourses, orientation scolaire...)

#### FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES ACCUEILS FRANÇAIS ET FRANCOPHONES À L'ÉTRANGER - FIAFE

10, rue Lécluse  
75017 - PARIS  
Tél : 01 53 04 06 88  
www.fiafe.org

La vocation de la FIAFE est de promouvoir l'accueil français dans le monde. Elle propose aux Français expatriés un réseau mondial de plus de 110 accueils apolitiques, non confessionnels et animés par des femmes bénévoles. Leur mission consiste à aider les expatriés et leur famille à mieux vivre leur mobilité, faciliter leur adaptation, les familiariser avec la culture du pays d'accueil, résoudre des problèmes pratiques liés à l'installation. Cependant, les accueils ne proposent ni emploi, ni stage, ni logement. Le rôle de la fédération est d'assurer la liaison entre tous les accueils, les promouvoir auprès des instances concernées par l'expatriation (ministères, associations, entreprises...) et d'en créer de nouveaux. De plus, la fédération porte un intérêt particulier à la situation des femmes à l'étranger.

Modalités d'accueil : permanence le lundi de 11 h à 13 h (sauf juillet-août) à la Banque Transatlantique 26, avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS  
Tél : 01 56 88 76 51  
Publications :  
- Une lettre annuelle Lignes d'Horizon  
- Un annuaire et des dépliants pour faire connaître le réseau des Accueils au public susceptible de s'expatrier  
- Une circulaire bi annuelle, des fiches techniques pour les Accueils  
- Un Mémento du Retour pour les familles qui rentrent en France

#### UNION DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER - UFE

28, rue de Châteaudun 75009 - PARIS  
Tél : 01 53 25 15 50  
www.ufe.asso.fr  
L'UFE assure la défense des droits et des intérêts des Français vivant à l'étranger et maintient leurs liens avec la France. Elle participe à l'organisation des communautés françaises dans le monde. Elle aide les expatriés et les entreprises qui les détachent à bien réussir leur installation, leur intégration et leur retour.  
Modalités d'accueil : par courrier, par téléphone, sur place du lundi au vendredi de 9 h à 18 h (13 h le vendredi)  
Le Centre d'information constitue un lieu d'accueil, de renseignements, et de consultations sur Internet. Les Français qui partent pour l'étranger peuvent s'y procurer les dossiers-pays disponibles, les textes des conventions fiscales et de sécurité sociale et obtenir toutes précisions sur les points à ne pas oublier.  
Le Centre accueille les Français qui rentrent en France. Il les renseigne sur les conditions de réinsertion et les oriente vers les représentations de l'UFE implantées à Paris et en province.  
Pour les adhérents de l'UFE, le Centre peut intervenir auprès des administrations pour faciliter leurs démarches. Il entretient pour cela des relations privilégiées avec un cabinet d'avocats, un conseiller en protection sociale, une institution bancaire et des organismes d'assurances complémentaires.  
Publications :  
- La voix de la France (bimestriel)  
- Brochures d'information sur la situation des Français dans 103 pays : protection sociale, scolarité, fiscalité, coût de la vie, etc.

## LISTE 6

### Les internats en France

Cette liste contient uniquement les internats ouverts en fin de semaine et pendant les congés scolaires. (Source : Maison des Français de l'étranger).

#### 05202 - EMBRUN

Lycée Honoré Romane  
Route de Caleyère  
Tél : 04 92 43 11 00  
Mixte  
Bacs général (ES) et technologique (SMS)  
BTS animation et gestion touristiques locales  
Classe préparatoire aux écoles de service social

#### 06902 - VALBONNE CEDEX

Lycée international d'Etat  
190, rue Frédéric Mistral  
Tél : 04 92 96 52 00  
Mixte  
Brevet des collèges, Baccalauréat international collège et lycée (bac ES, bac techno STT, classe préparatoire économique et commerciale)

#### 09103 - PAMIERIS

EREA de Toulouse -  
1, chemin de Pic  
Tél : 05 61 67 95 50  
Mixte  
CAP agent polyvalent de restauration

#### 14170 - SAINT PIERRE SUR DIVES LPA LE ROBILLARD

Lieury  
Tél : 02 31 42 61 10  
Mixte  
Bac général (S)  
Enseignement agricole (bac pro, bac techno, BEPA, BTS)

#### 19160 - NEUVIC-D'USSEL

Lycée professionnel  
Marcel Barbançois  
Rue de l'Artisanat  
Tél : 05 55 95 82 80  
Garçons  
BEP, bac pro, BTS, MC dans le domaine de l'agroéquipement

#### 23500 - FELLETTIN

Lycée des métiers du bâtiment  
Route d'Aubusson  
Tél : 05 55 83 46 00  
Mixte  
Enseignement technologique et supérieur dans le domaine du bâtiment (bac techno STI, BT, BTS)

#### 31773 - COLOMIERS

Collège Victor Hugo  
Lycée international  
Tél : 05 61 15 94 94  
Filles  
Brevet des collèges

#### 50600 - SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUËT

LPA de Saint-Hilaire-du-Harcouët  
Route de Fougères  
Tél : 02 33 91 02 20  
Mixte  
Seconde générale  
Enseignement agricole (4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 2<sup>nde</sup> techno, bac pro, BEPA)

#### 50620 - LE HOMMET-D'ARTHENAY

LPA de Saint-Lô-Thère  
Tél : 02 33 77 80 80  
Mixte  
Enseignement agricole (bac pro, bac techno, BEPA, BTS)

#### 61310 - LE PIN-AU-HARAS

École nationale des haras  
Tél : 02 33 12 12 12  
Garçons  
Enseignement agricole (BEPA)

#### 65400 - ARGELÈS-GAZOST

Collège et lycée climatique  
5, avenue Marcel Lemettre  
Tél : 05 62 97 47 47  
Mixte  
Brevet des collèges, lycée (bac ES, bac STT)

#### 66120 - FONT-ROMEUE

Lycée Pierre de Coubertin  
2, avenue Pierre de Coubertin  
Tél : 04 68 30 83 00  
Mixte  
Collège et lycée (bac ES, bac techno STT)

#### 76000 - ROUEN

Institut de formation en soins infirmiers de Rouen  
1, rue des Forgettes  
Tél : 02 32 88 85 99  
Mixte  
Diplôme d'Etat d'infirmier  
Classe préparatoire aux écoles paramédicales

#### 77250 - MORET-SUR-LOING

Collège Alfred Sisley  
Rue du Gymnase  
Tél : 01 60 70 37 15  
Mixte  
Brevet des collèges

#### 78320 - LA VERRIÈRE

École régionale du premier degré  
2, rue Georges Lapierre  
Tél : 01 30 13 82 70  
Mixte  
Collège

#### 88290 - SAULXURES-SUR-MOSELLOTTE

Lycée professionnel  
125, rue du Bois des Dames  
Tél : 03 29 24 61 22  
Mixte  
Enseignement technologique et professionnel (3<sup>e</sup> techno, bac pro métiers de la mode, BEES alpinisme, BEP bois et matériaux associés, CAP bûcheron)

#### 92190 - MEUDON

Collège Jean-Marie Guyot  
17, avenue Eiffel  
Tél : 01 46 26 81 00  
Mixte  
Brevet des collèges

#### 98600 - MATA-UTU

Lycée d'Etat de Wallis-et-Futuna  
Tél : 00 (681) 72 27 97  
www.wallis.co.nc  
Mixte  
Enseignement général, technologique et professionnel (CAP serrurerie métallerie, BEP carrières sanitaires et sociales, BEPA agriculture des régions chaudes, bac ES, bac techno STT)

